
FORMATION

☒ **PRESENTIELLE** / ☐ **FOAD ASYNCHRONE**

PROGRAMME : « DROIT DU TRAVAIL / DROIT SOCIAL DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS »

Introduction : rappel au sujet de la hiérarchie des normes

A. GESTION DES CONTRATS DE TRAVAIL DES SALARIES DANS UN GE

- Analyser la structure d'un contrat de travail dans un GE CDD et CDI;
- Connaître les mentions légales obligatoires;
- Connaître les particularités du CDD dans un GE notamment au sujet du motif de recours;
- Articuler la CCN du GE et celle de la structure adhérente et les accords d'entreprise;
- Gérer l'égalité de traitement sur le bulletin de paye, gestion des avantages en nature, prime différentielle...;
- Gérer la participation - intéressement - Quelles sont les conditions dans lesquelles les salariés de nos GE ont le droit à l'intéressement et à la participation, mises en place chez les utilisateurs du GE;
- Rompre les contrats de travail dans un GE;
- Compter les effectifs dans un GE : Droit du travail et droit de la sécurité sociale;
- Obligation du GE en cas de mise à disposition de salariés en situation de handicap MAD (attestation à remettre D 5212-6 à 8 du Code du travail);

B. ETABLIR LE CONTRAT DE MISE A DISPOSITION A DESTINATION DE LA STRUCTURE UTILISATRICE

- Définir les clauses indispensables;
- Appliquer les options en fonction de la typologie du GE;
- Déterminer les conditions de rupture.

C. MISE EN PLACE DU CSE DANS UN GE

- Attributions du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés (L.2312-5 et s. C. trav.) ;
- Le CSE dans les entreprises d'au moins 50 salariés ;

- Consultations et informations récurrentes ;
- Consultations et informations ponctuelles ;
- Droits d'alerte.

A SAVOIR

1) CALENDRIER, LIEU, DUREE, RYTHME, HORAIRES ET TARIF

- **Durée** : de façon standard, 9 heures réparties sur 2 journées en intégrant les exercices pratiques et l'évaluation des connaissances proposés. La durée peut varier en fonctionnement du positionnement en amont de la formation en cas de formation sur-mesure.
- **Rythme** : en continu
- **Dates et horaires** : jeudi 17 novembre de 11h à 13h puis de 14h30 à 16h30 (4h) et le vendredi 18 novembre de 8h30 à 12h et de 13h à 14h30 (5h)
- **Calendrier** : selon planning transmis dans nos newsletters et sur le site RHinfoGE ou sur demande
- **Lieu** : 66/68 rue Jeanne d'Arc, 75013 Paris
- **Tarif** : 600 € pour l'ensemble de la formation sur les 2 jours par salarié, 300 € pour les administrateurs bénévoles

2) OBJECTIFS (COMPETENCES VISEES)

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Mettre à jour les procédures et les documents contractuels sur lesquels ils auront été formés.
- Et de façon plus générale de sécuriser les process sur le plan du droit du travail et du droit social.
- Etablir l'adéquation entre les contrats de travail et les contrats commerciaux de mise à disposition pour sécuriser le modèle économique du GE.

3) PUBLIC VISE

- Personnel travaillant dans (ou pour) les pôles de gestion des GE, administrateurs des GE, consultants intervenant pour les GE / GEIQ.

4) PRE-REQUIS

- Connaître les fondamentaux d'un GE sur le plan RH.

5) MOYENS

- **Modalités pédagogiques** : animation présentielle et distancielle, rappels théoriques, témoignages, applications pratiques par groupe de travail.
- **Moyens pédagogiques** : Dossiers thématiques, modèles de contrat de travail et de contrat de mise à disposition à adapter selon cas présentés par les apprenants. Supports pédagogiques : supports écrits et/ou numériques - si distancielle : support audio et vidéo en plus.

- **Moyens techniques :**



en formation présentielle utilisation de paperboard, visio-projecteur.



en formation distancielle, connexion sur notre plateforme LMS, lien transmis via l'e-mail de convocation.

6) FORMATEUR

- Jean-Yves Kerbourc'h, professeur des universités, droit social, responsable du Diplôme d'Université « Manager de Groupement d'Employeurs » co-auteur de l'étude "les groupements d'employeurs à la lumière de leurs enjeux".

7) MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution** : feuille d'émargement par demi - journée
- **Évaluation des acquis** : mise à jour du modèle de contrat de travail de son GE ainsi que le modèle de contrat de mise à disposition + quiz final

8) MODALITES ET DELAI D'ACCES

- **Inscription** : directement auprès du CRGE par **mail contact@fnge.fr** ou TEL : 02 51 09 59 86

9) ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Merci de nous informer sur les situations de handicap afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation